

STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Résumé de la participation des parties prenantes de la phase III

Août 2021

Contexte

La Ville de Winnipeg (la Ville) élabore actuellement une stratégie de réduction de la pauvreté (la stratégie), qui servira de fondement au travail de la Ville en matière de réduction de la pauvreté. La stratégie clarifiera le rôle de la Ville, identifiera et priorisera les actions à court et à long terme pour réduire la pauvreté dans notre collectivité, et établira un plan de mise en œuvre.

Participation

La Ville s'est associée à Make Poverty History Manitoba, au conseil pour la réduction de la pauvreté de Winnipeg (une initiative de Centraide Winnipeg) et à Ka Ni Kanichihk Inc. pour co-crée la stratégie de réduction de la pauvreté. Des représentants de chaque organisme et de la Ville ont formé une équipe de travail de base pour superviser et guider le projet.

La phase 1 de la participation des parties prenantes a eu lieu à l'automne 2020 et s'est concentrée sur l'établissement de l'orientation et la création de thèmes pour la stratégie de réduction de la pauvreté. La phase 2 de la participation des parties prenantes s'est déroulée à l'hiver 2020 afin de confirmer l'orientation du projet de stratégie et de recueillir des commentaires sur les actions potentielles qui ont été regroupées en huit domaines d'objectifs.

La phase 3 de la participation des parties prenantes s'est déroulée au printemps et à l'été 2021 afin d'obtenir une rétroaction sur le projet de stratégie et les projets d'actions à inclure éventuellement dans le premier plan de mise en œuvre de la stratégie. Les actions potentielles ont été élaborées à partir des commentaires des parties prenantes lors de la phase 2 et des commentaires des services internes de la Ville. Des réunions avec les organisations de parties prenantes et les résidents ayant une expérience vécue de la pauvreté ont été organisées lorsque des renseignements supplémentaires étaient nécessaires pour définir les priorités du plan de mise en œuvre et lorsque des lacunes étaient identifiées. Les réunions ont été tenues virtuellement pour se conformer aux ordonnances de santé publique pour la COVID-19. Le tableau 1 ci-dessous présente un résumé des réunions des parties prenantes de la phase 3.

Faire appel aux conseillers en expérience vécue

Il était important d'impliquer les résidents ayant une expérience vécue de la pauvreté afin d'établir des relations et de garantir que la stratégie ait un impact significatif. Dès le début du projet, il a été déterminé que la sagesse et les connaissances de la collectivité étaient inestimables et devaient constituer le fondement de la stratégie et la force motrice des mesures que la Ville prendra pour réduire la pauvreté et apporter des changements positifs durables à Winnipeg.

Pour la phase 3 de la participation des parties prenantes, la Ville a fait appel à trois conseillers en expérience vécue. Ces conseillers ont permis de s'assurer que les perspectives des résidents ayant une expérience vécue de la pauvreté ou de l'itinérance étaient incluses dans la stratégie de réduction de la pauvreté. On a demandé aux trois conseillers d'examiner l'ébauche de la stratégie et les actions potentielles, de participer à une séance avec les parties prenantes et de fournir tout autre commentaire après la réunion. Des honoraires ont été versés aux conseillers en expérience vécue en reconnaissance du temps et des connaissances qu'ils ont consacrés à la stratégie de réduction de la pauvreté.

Pour en savoir plus sur la stratégie de réduction de la pauvreté, veuillez consulter le site winnipeg.ca/strategiepauvrete



STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Résumé de la participation des parties prenantes de la phase III

Août 2021

Tableau 1 : Réunion de participation des parties prenantes

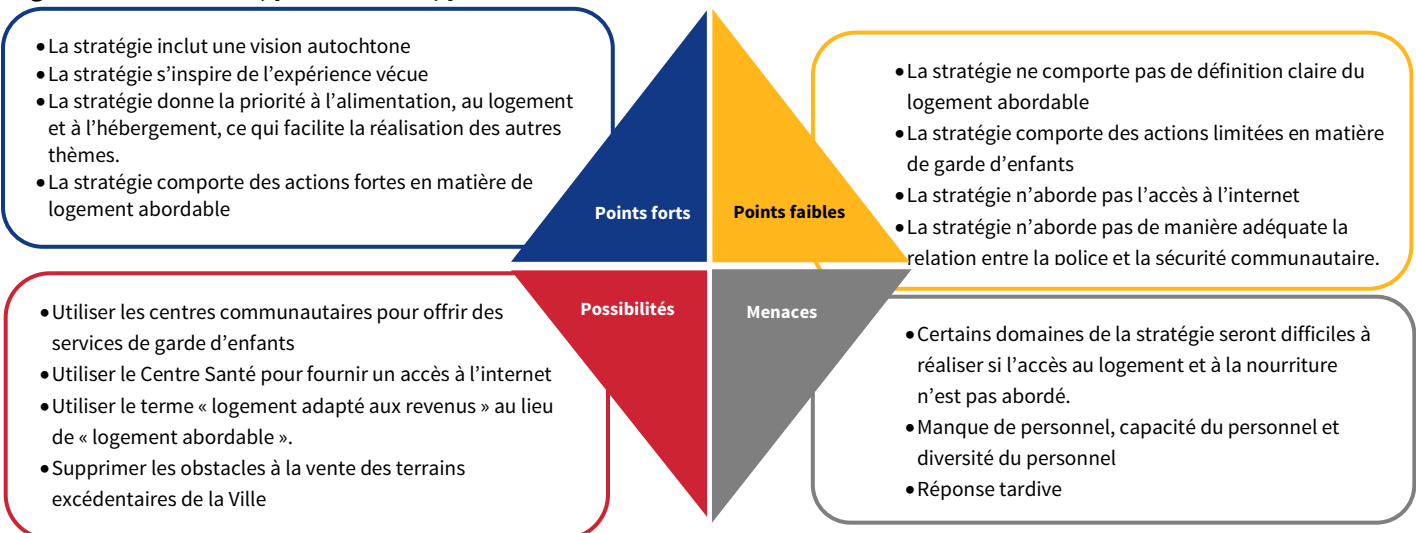
Date	Réunion	Type de partie prenante	Participants
19 mai 2021	Séance des parties prenantes	Organisations francophones	6
23 juin 2021	Séance des parties prenantes	Organisations liées à la réduction de la pauvreté et personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté	15
Du 23 juin au 5 juillet 2021	Partage et suivi des perspectives d'expériences vécues	Conseillers en expérience vécue	3*

*ont également assisté à la réunion des parties prenantes du 23 juin

Principales conclusions – Premières réactions à la stratégie

Les participants ont été invités à faire part de leurs premières réactions à l'ébauche de la stratégie. Les réactions initiales ont été classées en points forts, points faibles, possibilités et menaces pour la stratégie (Figure 1).

Figure 1 : Points forts, points faibles, possibilités et menaces



Pour en savoir plus sur la stratégie de réduction de la pauvreté, veuillez consulter le site winnipeg.ca/strategiepauvrete

STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Résumé de la participation des parties prenantes de la phase III

Août 2021

Principales conclusions – Priorité des ressources

Une liste d'actions potentielles qui pourraient aider à atteindre les buts et objectifs de la stratégie a été partagée avec les participants de la séance des parties prenantes du 23 juin. De nombreuses actions ont été identifiées comme pouvant être réalisées avec les ressources existantes, tandis que d'autres ont été notées comme nécessitant des ressources supplémentaires pour être mises en œuvre. Les participants ont été invités à apposer des timbres à côté de leurs actions les plus importantes afin de contribuer à l'élaboration du premier plan de mise en œuvre de la stratégie. Les timbres étaient disponibles grâce à l'outil d'annotation de la plateforme de réunion virtuelle. Les actions principales étaient les suivantes :



1. Diversifier le conseil de police de Winnipeg et nommer le nombre complet de postes de membres possibles (neuf) pour assurer la diversité (25).



2. Réduire les obstacles aux programmes de loisirs pour les enfants et les jeunes autochtones (15)



3. Formation des services publics de première ligne (par exemple, santé mentale, premiers secours, jeunes à risque) (12)



4. Abri contre les conditions météorologiques extrêmes (9)

Un classement complet des priorités est disponible à l'annexe B.

Une discussion a suivi l'activité d'estampillage sur les raisons pour lesquelles les participants ont priorisé certaines actions. Un participant a noté qu'un conseil de police diversifiée devrait inclure des Autochtones, des personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté ainsi que des personnes appartenant à la communauté 2ELGBTQQIA, car les expériences de mauvais traitements, de violence et d'interactions négatives avec la police doivent être exprimées pour que des changements significatifs se produisent. Le conseil de police doit également faire preuve de plus de transparence dans le processus de candidature. Les candidats devraient recevoir la confirmation que leur candidature a été soumise avec succès, un calendrier du processus d'examen et les raisons pour lesquelles ils ont été ou n'ont pas été sélectionnés.

Les participants ont précisé qu'il ne fallait pas confondre la diversification et l'augmentation du nombre de personnes siégeant au conseil de police avec l'augmentation de la capacité ou du financement du Service de police de Winnipeg. Un participant a expliqué que l'augmentation du nombre de policiers fait que certains membres de la collectivité se sentent moins en sécurité.

Un autre participant a fait remarquer que la formation des employés de première ligne de la fonction publique doit être animée par des personnes ayant une expérience vécue. La formation doit inclure non seulement les situations d'urgence, mais aussi la sensibilisation à la pauvreté. Cela permettra de réduire le nombre d'interactions négatives entre le personnel de la Ville et le public.

Pour en savoir plus sur la stratégie de réduction de la pauvreté, veuillez consulter le site winnipeg.ca/strategiepauvrete

STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Résumé de la participation des parties prenantes de la phase III

Août 2021

Principales conclusions – Conseillers en expérience vécue

La Ville a effectué un suivi auprès des conseillers en expérience vécue afin d'obtenir des commentaires plus détaillés sur les projets d'actions.

Solutions communautaires

Un thème commun exprimé par les conseillers en expérience vécue était l'importance d'obtenir du soutien de la part de pairs dans la collectivité plutôt que de personnes de l'extérieur. Un conseiller a donné un exemple de la façon dont le personnel du centre de ressources a pu l'aider en cas de besoin parce que le personnel avait une expérience vécue et venait de la même collectivité. Le fait d'avoir un personnel représentatif de la collectivité et venant d'un milieu similaire conduira à de meilleurs résultats.

Un autre conseiller a donné l'exemple du programme pilote

“ *Le programme d'accueil communautaire devrait être étendu à l'ensemble de la collectivité, dans des lieux tels que les centres communautaires, les bureaux où les gens ont accès aux services et dans les rues, afin de proposer une solution de rechange aux agents de sécurité et à la présence de la police. Cela augmentera la confiance et la sécurité parce que les hôtes communautaires ont une expérience vécue dans la collectivité.* (Conseiller en expérience vécue, 5 juillet 2021)

d'accueil communautaire à la bibliothèque du Millénaire. Ce programme vise à embaucher des membres de la collectivité en tant qu'hôtes communautaires afin d'accroître la sécurité à la bibliothèque, ce qui réduit le besoin de gardiens de sécurité et de policiers qui viennent généralement de l'extérieur de la collectivité. Des programmes de sécurité communautaire similaires pourraient être utilisés dans d'autres bâtiments publics et espaces extérieurs.

Le troisième conseiller a donné un exemple de la façon dont les personnes ayant une expérience vécue pourraient aider à fournir une formation au personnel de la Ville afin de réduire la discrimination qui existe envers les résidents sans abri et les résidents pauvres. Les initiatives de formation sont meilleures lorsqu'elles sont soutenues par l'expertise de la collectivité.

Logement

Le logement est un autre thème commun exprimé lors des suivis. Le logement était une priorité absolue au cours des deux premières phases de participation, ce qui renforce son

importance dans la stratégie. Un participant a parlé de l'utilisation d'approches holistiques en matière de logement, où les décisions sont fondées sur ce qui fonctionne le mieux pour les jeunes qui n'ont plus accès aux services à l'enfance en raison de leur âge. Cela comprend l'accès à des options de logement intergénérationnel qui offrent aux aînés et aux jeunes la possibilité de cohabiter et d'apprendre les uns des autres. Un autre modèle holistique pourrait offrir des possibilités d'emploi si le bâtiment d'habitation était également un centre d'hébergement opérationnel.

Un autre participant a évoqué le problème du fait que les logements abordables ne sont souvent pas à la portée de nombreuses personnes en situation de pauvreté. Il a recommandé d'utiliser le terme « logement adapté au revenu » pour garantir que même les personnes aux revenus les plus faibles puissent avoir accès au logement.

“ *Nous avons besoin que le logement et le loyer représentent 30 % du revenu afin que les personnes qui font l'expérience chronique de l'itinérance puissent vivre dans la dignité sans avoir à décider entre la nourriture et le loyer, ou se retrouver à la rue parce que le logement n'était pas abordable.* (Conseiller en expérience vécue, 24 juin 2021)

Interconnexion des domaines d'objectifs

Les conseillers ont identifié la nature interconnectée des domaines d'objectifs qui incluent le besoin de transport en commun abordable au-delà des rabais actuels. Les laissez-passer d'autobus pour personnes à faible revenu actuellement disponibles ne sont accessibles qu'à certains groupes de personnes vivant dans la pauvreté, comme les travailleurs à faible revenu. L'importance du lien entre la sécurité communautaire, le maintien de l'ordre et la réduction de la pauvreté a également été fortement soulignée. Un conseiller a expliqué que les personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté sont surveillées de manière disproportionnée et que la criminalisation des activités de survie des personnes sans abri, comme la mendicité et le fait de dormir dans les abribus, est préjudiciable et qu'une approche différente est nécessaire.

De plus amples renseignements sur les suivis des conseillers en expérience vécue sont disponibles à l'annexe C.

Pour en savoir plus sur la stratégie de réduction de la pauvreté, veuillez consulter le site winnipeg.ca/strategiepauvrete

STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Résumé de la participation des parties prenantes de la phase III

Août 2021

Les prochaines étapes

Le projet de stratégie sera présenté au conseil municipal à l'automne 2021 pour approbation. La mise en œuvre du projet de stratégie est divisée en quatre échéances. La première période s'étend de l'automne 2021 au printemps 2023 et comprendra des actions qui peuvent commencer dans les 18 premiers mois de la stratégie. De nombreuses actions du premier plan de mise en œuvre peuvent être entreprises avec les ressources existantes, mais de nombreuses actions importantes nécessitent l'approbation par le conseil municipal de ressources ou de financements supplémentaires pour être mises en œuvre. Les calendriers des plans de mise en œuvre ultérieurs devraient s'aligner sur le processus budgétaire pluriannuel tous les quatre ans (figure 2). D'autres engagements seront pris au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions de la stratégie et de l'élaboration des futurs plans de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Annexes

Annexe A – Liste des organisations de parties prenantes
Annexe B – Notes de réunion des séances des parties prenantes
Annexe C – Notes de suivi du conseiller en expérience vécue

Figure 2 : Mise en œuvre de la stratégie



Pour en savoir plus sur la stratégie de réduction de la pauvreté, veuillez consulter le site winnipeg.ca/strategiepauvrete